



BULLETIN D'ADHÉSION - INDIVIDUEL

ANNÉE 2022

Pour adhérer, merci de nous retourner ce document complété, signé et accompagné de votre règlement (chèque libellé à l'ordre « Décoll'ton Job »).

COORDONNÉES et CONTACT

Nom :

Prénom :

Adresse :

Complément d'adresse :

Code postal :

Ville :

Année de naissance :

Email :

Téléphone :

COTISATION

Je règle ma cotisation d'un montant de : __ __ __ (15 € minimum) en chèque ou virement

RGPD et droit à l'image

Conformément aux prescriptions en vigueur, merci de cocher ces cases si vous nous autorisez à

- vous envoyer des nouvelles de l'association Décoll'ton Job par email
- vous inclure dans la liste d'invités aux groupes de travail
- utiliser votre image dans les supports de communication de l'association
- diffuser vos coordonnées au sein du réseau Décoll'ton Job

Vous pouvez à tout moment modifier vos choix en nous adressant par mail un courrier dans ce sens.

En adhérant à l'association Décoll'ton Job, vous reconnaissez avoir pris connaissance de notre charte de l'adhérent et à soutenir les valeurs de notre réseau en tout temps (le Conseil d'administration se réserve le droit d'exclusion d'un membre qui ne les respecterait pas).

Fait à _____, le : _____ 2022

Par (Nom et Prénom, Signature) :

CHARTRE DE L'ADHÉRENT

L'adhésion à l'association Décoll'ton Job démontre votre intérêt et l'engagement en faveur de notre initiative en faveur d'une recherche d'emploi ou de candidature. Nous vous remercions vivement de rejoindre activement notre réseau. L'Association Décoll'ton Job considère chaque adhérent, quelque soit le soutien qu'il porte à notre projet associatif, comme indispensable à la réussite du collectif.

Décoll'ton Job est une marque déposée et doit donc être respectée comme telle. Tout adhérent s'engage à respecter les valeurs de l'association traduites dans la présente charte, les relations et règles du jeu qui doivent s'instituer avec les responsables de l'association, les éventuels salariés ou services civiques ainsi que les autres adhérents et bénévoles.

Ambition et missions de Décoll'ton Job

Fondée dans le respect de la loi de 1901, Décoll'ton Job est une association née en 2017, destinée à proposer une alternative de recherche d'emploi pour les personnes peu qualifiées. En proposant aux commerçants et aux habitants des différents secteurs géographiques, cette action commune, le dispositif Décoll'ton Job redonne de la convivialité et de la proximité dans la recherche d'emploi et propose une démarche de lutte complémentaire efficace.

La mission est triple :

- faciliter la recherche d'emploi pour les personnes les plus éloignées et les moins qualifiées
- valoriser le lien social qu'entretiennent les commerçants de proximité dans leur environnement
- offrir aux entreprises un nouveau canal de diffusion de leurs offres d'emploi, une nouvelle alternative dans leur processus de recrutement

Grâce à la force d'un réseau solidaire développé autour d'une recherche d'emploi de proximité, l'association Décoll'ton Job remplit une mission d'intérêt général de façon transparente à l'égard de ses adhérents, de ses bénéficiaires, de ses financeurs, de ses salariés permanents (à terme) et de ses bénévoles. C'est aussi dans cet esprit que le conseil d'administration de Décoll'ton Job souhaite poser les bases de tout partenariat, avec toute personne, entreprise, association ou toute organisation qui souhaite aider l'équipe à déployer ce service d'intérêt général.

Adhérer à Décoll'ton Job

Notre démarche s'appuie sur un réseau, proche des candidats, par l'intermédiaire des commerces de quartier et de pratiques de recrutement plus respectueuses relevant d'un réseau solidaire innovant.

Adhérer permet ainsi de participer à la vie et aux décisions de l'association :

- vous obtenez un droit de vote aux Assemblées Générales et la possibilité de rejoindre le Conseil d'Administration
- vous participez à la vie de l'association en devenant bénévole
- vous pouvez également rejoindre nos commissions de travail (communication, animation de la communauté (bénévoles, commerçants, recruteurs...))

En devenant adhérent, vous vous engagez à :

- promouvoir les valeurs fondatrices de Décoll'ton Job
- respecter et soutenir les objectifs posés et le fonctionnement
- nous aider à développer l'association de façon constructive et positive